Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse

Band: 25 (1945)

Heft: 1

Artikel: Le commerce entre la France et la Suisse en 1778

Autor: Mottaz, Eugène

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-75679

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le commerce entre la France et la Suisse en 1778.

par Eugène Mottaz.

Les gouvernements et d'innombrables sociétés particulières consacrent aujourd'hui de grandes sommes chaque année à l'établissement de statistiques aussi volumineuses que variées — et coûteuses — relatives à toutes les manifestations de l'activité humaine. Ces statistiques intéressent un cercle de plus au plus étendu de personnes — à commencer par les nombreux fonctionnaires et employés chargés de les établir — et sont entrées dans les habitudes de la vie moderne. Parmi les plus intéressantes et les plus souvent consultées, il faut placer, sans doute, celles qui concernent les relations commerciales entre les divers pays, l'importance des échanges et la valeur de ceux-ci.

Si nous possédons maintenant à ce sujet, même pour un très petit pays comme la Suisse, des publications très volumineuses qui nous arrivent chaque trimestre et surtout à la fin de chaque année, il n'en était pas de même autrefois, avant la transformation de notre pays en Etat fédératif en 1848 et surtout à l'époque de l'ancienne Confédération, au XVIIIe siècle par exemple.

Si j'en crois les informations qui me sont arrivées de divers côtés, de Berne et de Zurich surtout, par l'intermédiaire de très aimables correspondants, on ne trouve ni aux archives fédérale, ni à la bibliothèque nationale, ni dans les collections cantonales plus anciennes, de statistique du commerce de la Suisse au XVIIIe siècle avec la France, et c'est là, évidemment, une lacune très grave qui est la conséquence de l'indépendance alors complète des cantons.

Si la Suisse de l'ancien régime ne possédait pas d'administration fédérale des douanes et par conséquent de statistique générale de son commerce, il n'en était pas nécessairement de même des autres pays et spécialement de la France. Le roi très chrétien entretenait des relations continuelles avec les Confédérés qui lui fournissaient plusieurs de ses meilleurs régiments; il avait d'une manière permanente auprès d'eux une ambassade importante et luxueuse qui distribuait abondamment les pensions et les gratifications et dont la ville de Soleure était le siège. Son gouvernement avait par conséquent quelque intérêt à connaître parfois l'importance et la nature des échanges commerciaux entre la France et les Cantons.

Diverses circonstances ont fait arriver jusqu'à moi — par l'intermédiaire des papiers de l'ancien membre du Directoire helvétique, Maurice Glayre — une statistique complête et très clairement établie par les soins du gouvernement de Louis XVI, des échanges de marchandises entre la France et la Suisse en 1778. Ce document intéressant et peut-être unique sur une question qui attire aujourd'hui l'attention de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de notre pays, fut sans doute écrit dans un but bien spécial.

La France et les Cantons suisses avaient renouvelé solennellement, le 28 mai 1777, à Soleure, l'ancienne paix perpétuelle conclue à Fribourg en 1516, après la bataille de Marignan. Signé par le comte Gravier de Vergennes pour Louis XVI, par 45 magistrats des cantons et des villes et pays alliés de Bienne, de Mulhouse, de St-Gall et du Valais et par Muller de Friedberg au nom de l'abbé de St-Gall, ce traité prévoyait la conclusion prochaine d'une convention relative aux questions commerciales. L'article 18 dit en effet ceci: «Le roi déclare vouloir conserver à la Nation Suisse les Privilèges et Avantages que les commerçans et autres Suisses ont acquis, et dont ils ont joui légitimement en France; mais les deux parties, pleines d'une confiance mutuelle, n'ayant pas voulu retarder la confection de la présente Alliance générale pour déterminer avec précision la nature et l'étendue des dits Privilègues et Avantages, elles sont convenues de tenir dans le cours de deux années, à compter de la date des ratifications, sur la première réquisition qui en sera faite par Sa Majesté ou par les LL. Cantons et leurs Alliés, des Conférences dans lesquelles on règlera de concert et définitivement, selon les lois de la bonne

foi et de l'équité, les titres et les motifs des réclamations formées par le Corps Helvétique ou ses différents membres. L'arrangement qui sera conclu aura la même force et valeur que s'il étoit inséré de mot en mot dans le présent Traité d'Alliance dont il sera censé faire partie: en attendant, il ne sera rien innové.»

La statistique commerciale de 1778 qui est entre mes mains fut très probablement dressée par le ministère français pour servir de guide à ses représentants lors des négociations d'un nouvel accord économique avec les cantons. J'ajouterai que cet accord fut en effet conclu et ratifié par les parties contractantes au mois de décembre 1781. Il confirmait les privilèges accordés aux habitants des cantons depuis le traité de paix perpétuelle de 1516. Pour ce qui concernait les droits perçus par la France, il divisait les marchandises suisses en trois catégories dont deux étaient privilégiées: les fromages qui étaient exempts de droits, les toiles de lin ou de chanvre écrues ou en blanc — à l'exception du linge façonné — et les fils de fer qui étaient taxés au demidroit.

* *

Le régime auquel était soumis le commerce extérieur de la France en 1778 était encore basé en grande partie sur les théories de Sully et de Colbert.

Sully avait affirmé dans ses *Economies royales* que «le labourage et le pâturage étaient les deux mamelles dont la France était alimentée, et les vraies mines et trésors du Pérou». Son disciple Montchrétien écrivait de son côté dans son *Traité d'économie politique*: «La moindre des provinces de la France fournit à Vos Majestés ses blés, ses vins, son sel, ses toiles, ses laines, son huile .. qui la rendent plus riche que tous les Pérous du monde.»

Pour que cette richesse acquise par la vente à l'étranger des produits du pays restât dans celui-ci, Sully se servait d'un moyen bien simple: il interdisait, sous peine de confiscation, l'exportation des monnaies et des lingots.

Colbert ne renonça pas complètement à ce procédé simpliste, mais il lui en ajouta un autre plus rationnel. Il voulait que la France vendît à l'étranger davantage qu'elle ne lui achèterait; la balance du commerce serait ainsi favorable et il resterait par conséquent dans le pays un solde de numéraire qui constituerait sa «mine d'or». Ce fut la théorie de la «balance du commerce», soit ce que l'on appela aussi le «système mercantile».

Si, d'autre part, Sully ne songeait qu'au labourage et au pâturage, Colbert pensait au développement désirable de l'industrie, du commerce maritime, de l'empire colonial, etc., qui seraient de nouvelles mines d'or, mais à la condition que l'on se garantît contre les effets de la concurrence étrangère par le moyen de tarifs douaniers fortement protecteurs, afin d'empêcher l'entrée en France de toutes les marchandises que le pays pouvait produire luimême. Ses successeurs se bornèrent généralement à suivre ses idées et ce n'est que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et surtout à l'époque de la Révolution que des théories plus modernes — celles de Adam Smidt entre autres — furent adoptées.

Les pays industriels eurent donc plus spécialement à souffrir des tarifs protecteurs et différentiels issus des théories de Colbert. On s'explique ainsi que, par la convention franco-suisse de 1781, les marchandises que les cantons expédiaient en France fussent divisées en trois catégories soumises à des droits extrèmement différents. La Suisse était, à cette époque là, le siège de nombreuses industries dont les produits étaient estimés au dehors. Malgré toute sa sympathie pour les cantons et son désir de conserver leur amitié, la France ne croyait pas pouvoir, sans doute, abandonner vis-à-vis d'eux les méthodes qu'elle appliquait d'une manière plus sévère à l'égard d'autres pays, de l'Angleterre spécialement.

Il ne faut pas s'étonner, ensuite de ce qui vient d'être dit si, en 1778, sur un commerce total de 13 millions et 69 000 livres de France entre les deux pays, la balance commerciale laissait au royaume un bénéfice de 3 millions et 105 000 livres, soit du quart environ du total.

* *

Voyons maintenant les différentes marchandises signalées comme ayant été importées en Suisse, et de provenance française en 1778.

Métaux. Acier. 17 000 livres — il s'agit de la livre française dont le poids était de 489,5 grammes — pour une valeur de 5950 livres de France que, pour plus de clarté, nous appellerons des francs.

Fer. Le fer expédié de France en Suisse était classé en différentes catégories. 1. Fer en barres, le plus abondant 1536 707 livres d'une valeur de 268 743 francs. 2. Fers blancs 7890 livres, valant 3945 fr. 3. Fer coulé 555 159 livres, valant 55 518 fr. 4. Fer ouvré c'est-à-dire déjà façonné, 35 958 livres, valant 8989 fr. 5. Fer vieux 66 660 livres, valant 3333 fr.

Le *fil de fer* était acheté en France pour une quantité de 4405 livres et une valeur de 2252 fr.

La catégorie métaux renferme enfin la quincaille de fer pour un poids de 16 560 livres et une valeur de 9936 fr.

L'Argenterie comportait un poids de 58 marcs seulement, d'une valeur de 3256 fr. Le marc ayant un poids de 244,75 grammes, les 58 marcs d'argenterie importés en Suisse pesaient 14,2 kilos environ, ce qui donnait à l'argent ouvragé une valeur de 233 fr. par kilo.

Au chapitre des textiles, nous trouvons d'abord les bas de laine pour un poids de 555 livres et une valeur de 2581 fr., et ensuite les bas de soie avec un poids de 783 livres et une valeur de 37 152 fr. On pourra remarquer la très grande différence de valeur entre les premiers qui valaient 4,65 fr. la livre et les seconds 47,5 fr. On voit ainsi que les objets en soie ne pouvaient guère être achetés que par des personnes possédant des revenus importants.

Nous trouvons ensuite, au chapitre des textiles, le *coton* que notre statistique classe en deux catégories: le *coton filé*, du poids de 627 797 livres d'une valeur de 645 469 fr., et le *coton en laine* dont le poids et la valeur respectives étaient de 226 877 livres et 356 594 fr.

Les *couvertures de laine* sont signalées pour un poids de 1053 livres et une valeur de 2106 fr.

Les *draps* importés en Suisse en 1778 sont divisés en 10 catégories dont voici la liste avec le poids et la valeur:

Draps	Ecarlate	450	aunes .	Valeur	675 fr
"	Elbeuf	6457	"	n	89972 "
29	Louviers	441	"	n	8820 "
"	de Silésie	2261	27	,,	22610 "
n	Dauphiné	715	"	n	1787 "
n	Espagnolettes	1324	27	27	8521 "
n	Molton ordinaire	148404	n	77	1036480 "
"	Draperie petite	19350	"	"	70652 "
"	Raz de Maroc	2575	"	"	15450 "
n	Serge de laine	1438	,,	"	4845 "

L'espagnolette était une étoffe de laine cardée dont on se servait pour fabriquer des doublures, des jupons, des caleçons, etc. Cette étoffe se fabriquait surtout en Espagne. Je ne sais ce qu'était le Raz de Maroc.

Les tissus d'Etamine sont classés en deux catégories:

Sous le titre général d'étoffes, la statistique des importations en 1778 mentionne une douzaine de tissus différents, allant du plus précieux au plus ordinaire. On remarquera que les six premières variétés — les plus précieuses — sont estimées à l'aune tandisque les suivantes le sont à la pièce. Il est alors plus difficile de se rendre compte de leur valeur car les pièces de ces tissus ne se composaient pas nécessairement du même nombre d'aunes. Tableau des importations d'étoffes:

Or et argent	366	aunes	32940	fr
de Soye	12309	"	655227	n
mi-soye	1592	"	35505	"
de peu de soye	261	n	3510	"
au quart	415	"	7078	"
Panne	4655	27	27930	"
Crippe de velours	42	pièces	1176	n
Velours de coton	75	"	1350	"
Calamande	858	n	85830	"
Camelot	421	n	50557	"
Prunelle	16	77	1320	"

Les tissus cités plus haut portent des noms usités encore actuellement ou qui s'expliquent facilement, à peu d'exceptions près. La calamande était une étoffe lustrée, faite de laine ou d'un mélange de laine et de soie. Elle était essentiellement utilisée comme tissu d'ameublement. Le camelot était un tissu fait de poil de chameau et, plus tard — et même encore maintenant — de laine et de poil de chèvre (chèvre d'Angora), etc. La prunelle était une étoffe de laine, unie et croisée, le plus souvent noire; elle servait à la confection d'objets auxquels on demandait une grande solidité, des variétés de souliers, par exemple.

Le fil blanc à coudre paraît dans notre statistique pour un poids de 4314 livres et une valeur de 10 787 fr. On importait très peu de vêtements confectionnés, soit pour une valeur de 5546 fr. et des gants pour 1520 fr. seulement. La mercerie, au contraire, était importée en grande quantité, soit 56 222 livres pour une valeur de 224 888 fr. On importait 38 livres de rubans d'or et d'argent et 503 livres de rubans de soie pour une valeur respective de 4560 et 29 780 fr. Notons ensuite 537 livres de soie à coudre et 312 livres de tapisserie d'Aubusson 1, d'une valeur respective de 13 425 et 1800 fr. Viennent enfin les toiles, rangées en 1778 sous les six variétés suivantes.

toiles	Blanche ordinaire	1275 1	3566 fr
"	Blanche et teinte	3563 "	12470 "
"	de coton	8503 "	27103 "
"	de lin blanche	853 "	8530 "
n	de St Quentin	2306 "	64568 "
"	siamoise	10042 "	53318 "

La Suisse importait par la France du *bois de teinture* en grande quantité: 18 899 livres pour une valeur de 4566 fr.

Nous arrivons ensuite à l'importation du bétail. Voici ce qu'on trouve à ce sujet:

Boeufs	nombre	623	valeur	62300	fr
Chèvres	"	993	"	4965	"
Moutons	" 1	2428	"	99424	n
Porcs gras	"	8100	"	364500	"
Vaches	n	1154	n	68160	n
Veaux	"	389	"	4668	"

¹ Cette ville du département de la Creuse fabriquait depuis des siècles la moquette et les tapis pras. Cette industrie à laquelle Colbert avait donné une nouvelle impulsion subit le contre coup malheureux des guerres de religion et surtout de la Révocation de l'Edit de Nantes.

On remarquera combien était modeste la valeur marchande d'une pièce de bétail. Les chiffres ci-dessus donnent en effet la valeur suivante par tête de bétail: Un bœuf 100 fr., une chèvre 5 fr., un mouton 8 fr., un porc gras 45 fr., une vache 60 fr. et un veau 12 fr.

Quant à l'importation de la *viande*, elle était représentée par 5025 livres de bœuf salé ayant une valeur de 1768 fr.

Passons aux denrées alimentaires: Cacao: 29 322 livres, ce qui semble considérable pour l'époque, valant 21 991 fr. Deux variétés de café étaient importées en Suisse: le Moka qui, à cette époque là, venait vraiment d'Arabie méridionale et du port de Moka, et le café des Iles, c'est-à-dire de l'archipel Malais qui appartenait déjà à la Hollande et où Java avait la première place. La Suisse importait 32 986 livres de Moka valant 49 864 fr. et 1 470 414 livres de café des Iles représentant une valeur de 812 433 fr., soit 0,54 fr. de valeur pour une livre de poids, tan-disque le moka valait 1½ fr. La différence des prix était ainsi beaucoup plus accentuée que maintenant entre les diverses qualités. Notons ensuite l'importation de 12 114 livres de fromages communs valant 2422 fr. et 23 barils de harengs d'une valeur de 1380 fr.

La Suisse ne se bornait pas à importer des porcs gras de France, elle y achetait aussi 6253 livres de *lard* pour une valeur de 3757 fr.

L'achat des légumes en France était assez considérable, vu le caractère agricole plus accentué de notre pays: 194 040 livres valant 29 106 fr. Notons aussi 24 305 livres de *miel* pour une valeur de 9402 fr.

Les difficultés de transport des marchandises lourdes, engageaient la Suisse à produire davantage de *vin* que maintenant. Elle en tirait cependant de France une quantité assez considérable, venant presque tout de la Bourgogne.

vins	d'Auxonne	29 pièces	1773 fr
"	de Beaune	31 "	3875 "
"	de Dijon	115 "	8665 "
"	de Mâcon	10 muids	2000 "
n	de Rheims	5298 bouteilles	7854 "
,,	de Comté	172 muids	15472 "

Le vin de Comté venait de Franche-Comté qui nous en fournit encore un peu. Auxonne, au bord de la Saône fait partie, comme Dijon, de la région de la Côte d'Or. Les 5298 bouteilles venant de Rheims étaient du vin de Champagne, et comme cette contrée était seule à préparer le mousseux, on peut juger par là que la consommation de cette spécialité était modeste en Suisse au XVIIIe siècle. La valeur en était de fr. 1,50 par bouteille.

Le *sucre* consommé en 1778 par la Suisse lui arrivait par la France pour la plus grande partie. On le désignait sous trois appelations:

sucre	blanc	57430 1	41626 fr
"	en pain	217950 "	193535 "
"	terré	58426 "	29213 "

Le sucre terré est désigné aujourd'hui sous le nom de cassonade.

Des régions chaudes qui nous fournissaient le sucre de canne, venait aussi la canelle dont il nous arrivait par la France 350 livres valant 5250 fr., et 2377 livres de Galles pour le prix de 1426 fr. Il s'agit sans doute ici de la noix de galles utilisée soit dans la médecine par ses propriétés astringeantes, soit dans l'industrie pour la teinture et le tournage des peaux. La France reexpédiait en Suisse une grande quantité d'indigo: 111 587 livres pour une valeur de 892 676 fr. C'était la cinquième partie du total des importations de notre pays au point de vue de la valeur. Cet article indique quelle importance avait pris dans quelques cantons l'industrie de la teinturerie. Une autre matière colorante que la France nous fournissait était le Rocou, extrait de la pulpe des fruits du rocouyer, arbrisseau que l'on trouvait en Amérique centrale. On en recevait 5990 livres valant 7487 fr. Il faut citer aussi la garance dont on importait 6180 livres valant 5562 fr.

L'importation du safran était de 460 livres et celle du séné de 854 livres valant respectivement 10 925 fr. et 1281 fr.

La France nous livrait 30 950 bouteilles de verre valant 6190 fr. et pour 27267 fr. de cuirs de bœuf tannés. Les peaux importées sont rangées dans les trois variétés suivantes.

Peaux	d'agneaux	nombre	5692	5692	fr
"	sauvagines	"	1200	1200	"
,,	apprêtées		29705	95836	**

Comme instruments de musique, la Suisse achetait en France 307 violons d'une valeur de 10 fr. pièce. L'importation des livres montait à 9938 fr. et celle du papier (54770 livres) à 36506 fr. Ajoutons à cet article 1146 peintures pour 11460 fr.

L'article suivant intéresse surtout les dames; il s'agit des chapeaux, classés sous les trois variétés suivantes:

chapeaux	Castor	30	douzaines	7200	fr
"	mi Castor	25	n	3000	"
,,	Poil de laine	863	"	51780	,,

On voit que ces chapeaux avaient une valeur respective de 20, 10 et 5 fr. pièce.

Notons encore quelques marchandises diverses.

L'Alun, utilisé essentiellement par la teinturerie, était l'objet d'une importation de 5278 livres, valant 1309 fr.

La Suisse importait de France 1804 livres de bougies et 8544 livres de chandelles valant respectivement 4744 et 4272 fr., et de la cire blanche pour 5140 fr. Les dorures fines arrivaient au poids de 418 livres pour 50 160 fr. La droguerie arrivait en assez grande quantité: 18 577 livres d'une valeur de 37155 fr., et les eaux de senteur figurent pour 770 bouteilles et 1080 fr.; 765 livres d'épingles nous arrivaient par la France pour 1530 fr., soit 2 fr. par livre.

Les huiles importées de France étaient mentionnées sous les espèces suivantes:

Huile	de graisses	1122229 1	291754 f	r
"	d'olives	182931 "	94198 ,	,
"	de poisson	27002 "	13501 ,	,

Au nombre des importations, nous trouvons 204 meules à taillandier (11 224 fr.) et 13 844 pierres à fusil (2561 fr.).

Terminons cette énumération déjà bien longue par divers articles.

Dentelles de filblan	c 21	livres	valeur	5224	fr
" de soie	12	27	"	4200	"
Eponges	943	n	29	2829	"
Gomme commune	2094	"	23	1844	"
Savon	110550	27	"	49747	"
Eau de Vie	22805	Nettes?		7980	**

Voici enfin deux articles dont la signification reste inconnue:

Provisions (?)		valeur	de	117159	fr
Marchandises	blanches 3579 pièces		10	178950	77
"	à l'estimation	"	77	70648	27
n *	de modes	"	"	1025	77

On peut se rendre compte de l'importance de cet article (des textiles sans doute) par le fait que chaque pièce avait une valeur de 50 fr.

* *

Si nous passons à l'exportation de Suisse en France, nous constatons tout d'abord que le nombre des articles est beaucoup moins considérable et que, en dehors des textiles et des fromages, ils n'ont que rarement une grande importance comme valeur.

Commençons par les métaux, comme à l'importation. La Suisse fournissait à la France 17 305 livres d'acier, soit une quantité sensiblement égale à celle qu'elle en recevait et pour le même prix 6056 fr. En revanche, les cantons n'importaient pas de cuivre de France mais lui en fournissaient sous les trois espèces suivantes:

cuivre	en fourrure	2868 1	4588 fr
n	en planches	7771 "	12433 "
	en rosettes	3788	6056

Le cuivre en fourrure était sans doute une qualité supérieure de métal destiné à envelopper ou fourrer un autre métal plus ordinaire pour la fabrication de divers objets. On désignait sous le nom de cuivre en rosettes le métal complètement purifié.

Nous trouvons ensuite au nombre des exportations 15 524 livres de fer noir valant 2175 fr. On désignait sous ce nom la tôle de fer. Le fil de fer est signalé à l'exportation pour 5524 livres (soit 1000 de plus qu'à l'importation) et une valeur de 2762 fr. Au chapitre des métaux, nous trouvons enfin 45 924 livres de quincaille de fer, soit environ trois fois plus qu'à l'importation, pour une valeur de 27 554 fr.

Au nombre des produits de l'industrie textile exportés en France, nous trouvons tout d'abord des bas de fil et coton (479 livres) valant 1916 fr. et 640 douzaines de bonnets de fil, valant

12 800 fr. Une exportation intéressante était celle des *boutons de crin* comportant un poids de 4381 livres et une valeur de 17 524 fr., suivie par 6910 livres de *chanvre peigné* pour 4140 fr.

A une époque où les Etats-Unis commençaient à peine à produire le coton, et où cette matière première devait être tirée des Indes orientales, la Suisse possédait déjà des filatures importantes qui exportaient en France 11 281 livres de fil de coton pour une valeur de 54 501 fr. Nos dentelles étaient aussi appréciées et la France nous en achetait pour 9940 fr. (479 livres). Une exportation beaucoup plus importante était celle du *fleuret* qui représentait un poids de 79 279 livres et une valeur de 634 232 fr. Le fleuret a désigné plusieurs variétés de produits. Anciennement, le fleuret ou flourin était, en mercerie, de la filoselles ou un ruban de soie pressée. Cette soie était tirée de la bourre enveloppant le cocon et constituait une matière plus commune que la soie proprement dite: elle devait subir une torsion très forte pour fournir un fil consistant. On a désigné aussi sous le nom de fleuret une sorte de taffetas fait avec des déchets de soie cardée et montée en fleurets très retors. Parfois encore, ce nom désignait une première qualité de coton de laine ou de fil. Quoi qu'il en soit cet article de l'exportation suisse indique une industrie intéressante dont les produits étaient recherchés à l'étranger.

Un autre article d'exportation intéressant était la laine, citée sous les deux catégories suivantes:

```
Laine de chamois 1975 l 5925 fr
, de pelade 3155 , 6310 ,
```

On sait que la pelade est la laine détachée des peaux avec lesquelles on veut faire du cuir, ou enlevée sur les animaux de boucherie.

La Suisse vendait à la France de la *Mercerie* pour une valeur de 56 548 fr. et un poids de 14 137 livres. C'était le quart seulement de la quantité qui était importée.

Le plus important article d'exportation des textiles était formé par les toiles que sont mentionnées sous quatre variétés:

Toiles	basin	1620	aunes	6480	fr
"	de coton	14560	"	29120	"
n	printe	10370	,,	214744	"
n	de Suisse	733718		2384583	"

On remarquera l'importance considérable que présentait en Suisse l'industrie des toiles dont l'exportation en France seulement constituait plus du quart de nos ventes dans ce pays là. La fabrication des toiles peintes ou tissus imprimés était alors une spécialité intéressante de notre industrie.

Si maintenant nous récapitulons tous les produits textiles exportés en France, nous arrivons à un total de 3 438 763 fr., soit les sept dixièmes environ du total de notre exportation.

Après les textiles, notre plus important article d'exportation en France était le *fromage* de Gruyère, soit 3 198 047 livres pour une valeur de 1 126 251 fr., c'est-à-dire les deux dixièmes de notre exportation totale.

Voici la statistique de notre exportation du bétail en France:

Boeufs	nombre	866	valeur	79740	fr
Chevaux	"	262	n	52400	"
Porcs gras	"	84	"	3780	"
Vaches	"	256	"	15360	"

On remarquera que la Suisse vendait des chevaux à la France mais ne lui en achetait pas, ce qui montre que l'élevage de l'espèce chevaline devait être florissant chez nous. On constate le contraire pour ce qui concerne les chèvres, les moutons et les veaux. L'importation des vaches et surtout des porcs l'emportait sur l'exportation, c'était le contraire pour les bœufs.

L'article *librairie* est intéressant à examiner. On a vu que la Suisse importait cet article de France pour une valeur de 9938 fr. ce qui était bien modeste. Elle lui en exportait, d'autre part, pour une somme de 172542 fr. (86271 livres), ce qui est considérable. Il faut probablement rechercher au nombre des causes de ce fait la censure assez sévère qui existait alors en France. La Hollande et la Suisse étaient les pays où les écrivains français faisaient très souvent imprimer leurs ouvrages.

Pour ce qui concerne le *verre*, nous trouvons les trois mentions suivantes:

```
Bouteilles nombre 6031 valeur 1206 fr
Verres de cristal poids 869 l , 1303 ,
, montres , 207 , 1248 ,
```

Remarquons ensuite la somme de 1857 fr. indiquant la valeur du marbre exporté en France et celle de 4528 fr. pour 71 310 livres de térébenthine. Citons enfin des peaux brutes pour 2068 fr. (94 douzaines), de la garance pour 14 340 fr. (19 121 livres), du verdet pour 13 540 fr. (13 540 livres), et des pierres éclatantes au nombre de 72 pour une somme de 1440 fr.

Qu'était ce verdet exporté en France? On désignait déjà sous ce nom divers acétates de cuivre dont la couleur verte fut l'origine du mot; de là est venu verdet gris ou vert de gris qui est l'acétate de cuivre impur employé pour combattre les maladies cryptogamiques. Quant aux pierres éclatantes que la France nous achetait pour le prix moyen de 20 fr. pièce, nous ne saurions affirmer de quelles pierres précieuses il s'agissait. On veut probablement parler des cristaux que l'on trouvait dans les Alpes et dont le commerce avait alors une certaine importance.

* *

Je rapellerai encore une fois en matière de conclusion, qu'en 1778, les importations de France en Suisse avaient une valeur de 8 087 482 fr. et les exportations de Suisse en France 4 982 060. La balance commerciale marquait donc pour notre pays un déficit énorme de 3 105 422 fr. Cette circonstance fâcheuse n'est donc pas nouvelle; elle remonte au XVIIIe siècle et peut-être plus haut encore.